



Ministère interrogé : AET - Ministère des affaires étrangères et européennes

Question n° 01-73512

M. Pierre-Christophe Baguet attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la situation des enfants orphelins d'Haïti en cours d'adoption par des familles françaises. Un grand nombre d'enfants, pour qui les démarches d'adoption étaient arrivées à leur terme, a pu être rapatrié. Pour les familles dont les procédures étaient en cours d'achèvement ou dont les dossiers ont disparu au moment du séisme, l'attente est de plus en plus difficile à vivre. Cette inquiétude légitime est relayée en France par des associations comme le « Collectif Haïti des parents adoptants français ». Certains pays comme les Pays-Bas ou le Canada ont annoncé des mesures exceptionnelles pour organiser ou faciliter le rapatriement des enfants en cours d'adoption par leurs ressortissants. Aussi, il souhaiterait connaître les mesures que le Gouvernement compte prendre afin d'améliorer cette situation.